

Établissement Public de Coopération Culturelle « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier »	DÉLIBÉRATIONS DU CA N°2026-011
	Séance du 10 juin 2026
Élection de la Vice-Présidence du Conseil d'Administration	

Le dix juin 2026 à onze heure trente, les membres du Conseil d'Administration de la Cité du Théâtre et des Arts associés se sont réunis à l'Hôtel d'Aurès – salle 111, 14 rue Eugène de Lisbonne, 34 000 Montpellier, sur convocation en date du 27 mai 2026, sous la présidence de M. Michaël Delafosse.

Étaient présents :

Métropole Montpellier Méditerranée :

M. Michaël Delafosse, Maire, Président de Montpellier Méditerranée Métropole

M. Eric Penso - Vice-Président Culture Montpellier Méditerranée Métropole

M. Renaud Calvat - 1er vice-président Montpellier Méditerranée Métropole - Délégué aux finances et aux relations aux communes

Mme. Clare Hart - Vice-Présidente Montpellier Méditerranée Métropole - Déléguée au rayonnement international et aux coopérations

M. Génies Balazun - Montpellier Méditerranée Métropole - Maire de Restinclières

Ville de Montpellier :

Mme. Jacqueline MARKOVIC - Conseillère municipale - Ville de Montpellier

Mme. Agnès Robin - Conseillère municipale chargée de la culture

Etat :

M. Marc Daniel - Drac (par intérim) - représentant Mme le Préfet

Mme. Nathalie Piat - Représentante de Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles

Personnalités qualifiées ;

Mme. Florence March - Directrice de l'IRCL

Représentants du personnel (élus) :

Mme. Marion Brunel - Directrice du Pôle Public

Mme. Anne Puccinelli - Adjointe au directeur technique

Étaient représentés :

Mme. Mylène Lucas - absente pouvoir à Nathalie Piat

Étaient excusés :

Mme. Jacqueline Galabrun-Boulbes - Maire de ST Drézéry

Autres participants : M. Alexis Gangloff - directeur général délégué Cité Européenne du Théâtre, M. Alain Pons de Vincent, Mme. Anaïs Danon, Mme Julianna Stoppa, Mme. Anaïs Legris, M. Olivier Nys et M. Clément Prunières - Montpellier Méditerranée Métropole, Mme. Béatrice Amat et Mme. Ariane Obert - Cité Européenne du Théâtre - M. Sylvain Biancamaria et M. Joël Hingray - DGFIP

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-934880774-20260610-2026_011-DE

Election de la Vice-Présidence du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

Vu le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 juillet 2024, portant création de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » ;

Vu les statuts de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral de création et notamment l'article 10 ;

CONSIDERANT, par ailleurs, que M. Michaël Delafosse a été élu aux fonctions de Président du Conseil d'Administration de l'EPCC par délibération n°2026-10 et qu'il y a désormais lieu d'élire le.la Vice-Président.e du Conseil d'Administration dans les mêmes conditions de majorité aux deux tiers des voix, conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts de l'EPCC qui prévoient en outre que le.la Vice-Président.e peut remplacer le.la Président .e dans toutes ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement,

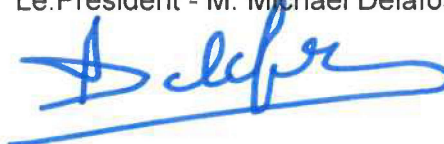
VU la candidature de Mme. Agnès Robin.

Après vote le conseil d'administration,

DECIDE d'élire à la majorité qualifiée Mme. Agnès Robien aux fonctions de Vice-Président.e du Conseil d'Administration de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier »

Ainsi fait et délibéré le 10 juin 2026

POUR EXTRAIT CONFORME
Le.Président - M. Michaël Delafosse



REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-934880774-20260610-2026_011-DE